



Ouverture maison des jeunes

Recensement

170

Merville

actualités



La nouvelle année sera placée sous le signe du développement durable

meilleurs vœux 2011 !



**LE NOUVEL
ESPACE D'ACCUEIL
JOSEPH BON
a reçu le conseil
communautaire
de la Communauté
de Communes de Save
& Garonne (CCSG)**



Le jeudi 9 décembre à 18h30 s'est tenu, à la salle Joseph BON, le conseil communautaire de la Communauté de Communes présidé par M. Rémy ANDRE, Président de la CCSG et Maire de Grenade. M. Fernand BENTANAX a pris la parole au début du conseil pour présenter la salle Joseph BON.

La commune de Merville, jusqu'à présent, n'avait pas pu accueillir l'un de ces conseils par manque d'une infrastructure pouvant contenir plus de 30 personnes. C'est donc un avantage de plus que propose l'ouverture de la salle Joseph BON après l'accueil des seniors de la commune.

Ces réunions permettent de délibérer des projets et réalisations futurs de la Communauté de Communes.

Les membres titulaires représentant la commune de Merville à ces conseils sont : M. Fernand BENTANAX, M. Jean-François LARROUX, M. Roger MARTY (Vice-président aux Grands projets, équipements et suivi des travaux), M. Bernard TAGNERES, M. Yves VERSAPUECH (Vice-président à la Voirie) et M^{me} Marie-Thérèse TRECCANI (Vice-présidente au Développement durable et Agenda 21).

Les membres suppléants sont M. Guy GENDRE, M^{me} Myriam DAVID, M^{me} Anne-Marie DURRIS, M^{me} Marie-Claude LEFEVRE, M. Gilles MARTIN et M. Thierry VIGNOLLES.

édito



Bonne année 2011,

Après une fin d'année marquée par les nombreuses festivités organisées par les forces vives de notre village : marché de Noël, bourse aux livres, spectacles de Noël destinés aux enfants, repas des aînés, concert de Noël... l'ensemble de ces manifestations accompagnées par l'illumination de nos rues, a pu l'espace de quelques semaines, habiller Merville des couleurs de la fête, et faire oublier à certains d'entre nous, les dures réalités du moment.

L'année 2011 s'annonce dure pour les plus faibles, c'est dans ce contexte que le besoin de renforcer les liens de solidarité entre les citoyens apparaît fondamental.

La construction du lien social est une préoccupation permanente, et guide l'action des élus au quotidien. Que ce soit dans le domaine social, scolaire, petite enfance, personnes âgées, ou dans le domaine associatif, ou encore dans la construction urbaine de notre environnement, y compris dans les efforts de développement économique.

Dés la fin du mois de janvier, la vie de notre commune sera marquée par le recensement général (*cf. art pages 6 et 7*). Cette enquête permettra au-delà du comptage de la population de Merville, d'adapter nos actions, et de corriger les montants des dotations de l'Etat.

Le maire et son conseil municipal, les présidentes et présidents des associations vous invitent à fêter ensemble la nouvelle année, le dimanche 9 janvier à 15h 30 à la salle polyvalente. Ce moment permettra à toutes et à tous, de se retrouver le temps d'une après midi, de partager un moment de bonne humeur et de convivialité et d'être informé sur les projets de la commune pour cette année 2011.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année !

Fernand BENTANAX

Maire de Merville

ESPACE JEUNESSE

Ouverture attendue de la maison des jeunes !

Pour cette nouvelle année, la municipalité met à disposition des jeunes Mervillois une nouvelle structure. Au cœur du village (dans les anciens locaux de la bibliothèque) l'Espace Jeunesse rassemble désormais tous les interlocuteurs privilégiés des 11-25 ans.

au rez-de-chaussée, le Local Jeunes propose des activités et sorties pour les 11-17 ans (musique, multimédia, vidéo,

création artistique, sorties sportives et culturelles). A l'étage, le Point Information Jeunesse - à l'initiative du SIVU RIVAGE (Lau-nac-Merville-Montaigut sur Save) -

met à votre disposition une documentation pratique et actualisée dans de nombreux domaines (Enseignement, formation, emploi, loisirs...), ainsi que des offres mises à jour quotidiennement de jobs, stages et logements..."

Un point internet et documentation est également mis à disposition des 11-25 ans pour les recherches documentaires, l'aide aux devoirs, la rédaction de CV et lettres de motivations ou encore la recherche d'emploi. Cet espace sera animé en partenariat avec le Point Information Jeunesse, la Mission Locale et le Service Enfance & Jeunesse.

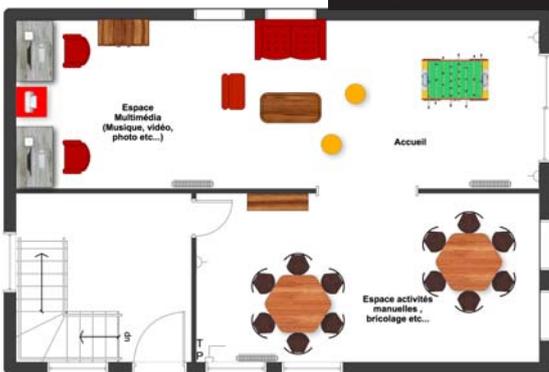
Les vendredis, des soirées thématiques seront également proposées tout au long de l'année. ■

Les Horaires de l'Espace Jeunesse

Local Jeunes	Lundi Fermé	Mardi de 17h00 à 19h30	Mercredi de 14h00 à 19h30	Jeudi de 17h00 à 19h30	Vendredi de 17h00 à 19h30 (jusqu'à 22h00 tous les 15 jours)	Samedi de 14h30 à 19h30
Point Information Jeunesse		Une semaine sur deux de 14h00 à 19h00		de 8h30 à 12h30	Une semaine sur deux de 17h30 à 20h30	de 14h30 à 19h30
Mission Locale				Une semaine sur deux de 8h30 à 12h30		

L'Espace Jeunesse en images

Au rez-de-chaussée :



Au premier étage :



Plan de situation :



Contactier l'Espace Jeunesse

- Par téléphone : **05 61 99 86 95**
- Par mail
Le Secteur Jeunesse : jeunesse@sejmerveille.fr
Le Point Information Jeunesse : sivurivage.pij@hotmail.fr

Les sorties du Local Jeunes

- Mercredi 12 /01 : Bowling
- Vendredi 14 /01 : Cinéma
- Mercredi 26 /01 : Karting
- Vendredi 28 /01 : Soirée « Toulouse by Night »
- Mercredi 09/02 : Cité de l'espace

Inscriptions auprès de l'Espace Jeunesse

■ Dimanche 2 janvier :

- Loto des 3 Sociétés,
15h00 : salle polyvalente

■ Jeudi 6 janvier :

- Assemblée Générale du Club Arc-en-ciel,
14h00 : salle Joseph BON

■ Vendredi 7 janvier :

- Assemblée Générale de la FNACA,
18h00 : salle du 3^{ème} Age
- Soirée Concert Blues avec le RCLM,
21h00 : salle polyvalente

■ Samedi 8 janvier :

- Stage de Hand-ball Senior,
13h - 18h : salle polyvalente

■ Dimanche 9 janvier :

- Vœux de la Municipalité et Galette des Associations,
15h30 : salle polyvalente

■ Lundi 10 janvier

- Loto du Club Arc-en-ciel,
14h00 : salle Joseph BON

■ Du 8 au 15 janvier :

- Ateliers Sculpture Bronze avec Autan et Harmattan,
15h à 20h

■ Vendredi 14 janvier :

- Assemblée générale du Comité des Fêtes,
21h00 : espace Jouvion

■ Samedi 15 janvier :

- Loto du Basket,
21h00 : salle polyvalente

■ Dimanche 16 janvier :

- Coulée de bronze et exposition avec l'Autan et l'Harmattan,
15h00 : salle polyvalente

■ Vendredi 21 janvier

- Assemblée Générale de l'Aéromodélisme Club,
21h00 : salle de la mairie

■ Samedi 22 et Dimanche 23 janvier

- Salon du Mariage Festi Mariage,
salle polyvalente

■ Vendredi 28 janvier

- Apéro culturel sur la Corée du Sud proposé par l'Autan et l'Harmattan,
20h30 : espace Jouvion



COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL*

du 8 Septembre 2010

FINANCES

1. Décisions modificatives n° 6 et 7.

- Ecriture d'ordre, suite à l'échange des terrains avec le Syndicat des eaux et le terrain de la chasse.

15 000 euros de différentiel à reporter.

- Ajustement de crédits : matériels informatiques, travaux divers, équipement Espace Jeunes, équipements associatifs, emprunts, urbanisation du Bois de Bayler

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

2. Tarifs du recensement de la population 2011.

Un recensement général aura lieu à Merville du 20 janvier au 19 février 2011.

A cette occasion, la commune a été divisée en 9 districts. Il convient donc de recruter 9 agents recenseurs rémunérés par la commune de la manière suivante : bulletin de logement : 1,13 € net / bulletin individuel : 1,72 € net

Deux séances de formation sont prévues qui seront rémunérées 25 € net chacune.

M. le Maire précise qu'une dotation forfaitaire de 9687 € est attribuée par l'Etat à la commune pour cette opération.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

RESSOURCES HUMAINES

3. Mission d'accompagnement des risques professionnels :

Convention

Il appartient à l'autorité territoriale de supprimer ou de réduire les risques afin d'assurer la sécurité des agents et de protéger leur intégrité physique ou mentale conformément aux principes généraux de prévention énumérés par le Code du Travail.

Compte tenu des activités exercées, elle doit ainsi : évaluer les risques professionnels, consi-

gner les résultats dans un document unique et mettre en œuvre des actions de prévention

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de confier au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute - Garonne une mission d'accompagnement au pilotage d'évaluation des risques.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

Demande de subvention

L'évaluation des risques professionnels est une obligation imposée par le Code du Travail. Monsieur le Maire propose de solliciter une aide de la Caisse des Dépôts et Consignations au titre du Fonds National de Prévention.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

4. Création d'un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe

non titulaire pour un travail occasionnel (loto).

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il convient de recruter un agent saisonnier non titulaire pour organiser et animer dix lotos à Merville du mois d'octobre 2010 au mois de mars 2011.

Ce poste correspond à 36 heures de travail au total, rémunérées sur le 1^{er} indice du grade d'adjoint d'animation de 2^{ème} classe.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

5. Convention SIVU – P.I.J. / Commune.

La commune va prochainement mettre à disposition du SIVU Rivage une partie de l'Espace Jeunes pour l'exercice de sa compétence Point Information Jeunesse/Emploi.

La commune assurera également l'entretien et le nettoyage de ces locaux. Il est donc nécessaire de passer deux conventions avec le SIVU Rivage.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

6. Antenne SFR.

Une proposition a été faite par SFR concernant l'installation de ses antennes sur le pylône existant appartenant à Bouygues Télécom, sur un terrain communal sis au lieu-dit « Le Tucol » à Merville, route de Larra, sur la parcelle D 511.

La convention de mise à disposition d'un emplacement est établie pour 12 ans à compter de la date de sa signature par les deux parties. Le loyer annuel est fixé à 5 800 €, celui-ci étant indexé au 1^{er} janvier de chaque année sur la variation de l'indice national trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité.

URBANISME

7. Signature d'une convention pour la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme sur le territoire communal.

En application des articles L 422-8 du Code de l'Urbanisme, la commune de Merville peut disposer gratuitement des services déconcentrés de l'Etat pour l'étude technique des demandes de permis, déclarations préalables et certificats d'urbanisme sur le territoire communal.

Si la commune fait le choix de confier tout ou partie de ses actes d'urbanisme aux services de l'Etat, une convention entre l'Etat et la commune doit définir les conditions de la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des actes d'urbanisme de la commune.

Adopté par le Conseil Municipal à l'unanimité. ■

* Le compte rendu officiel du conseil municipal est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

PLAN D'ACTIONS

AGENDA 21 : c'est parti !



Le 20 novembre dernier, la Communauté de Communes Save & Garonne a rendu publique la version définitive de son Agenda 21 et une plaquette de présentation a été diffusée auprès de tous les habitants.



Présentation de l'Agenda 21 par M^{me} Marie-Thérèse TRECCANI, Vice-présidente du Conseil communautaire au Développement Durable et Agenda 21 en présence de M. Rémy ANDRÉ, Président de la Communauté de Communes de Save & Garonne.

Rémy ANDRÉ, président de la Communauté de Communes Save & Garonne, a réuni les acteurs de l'agenda 21 pour une soirée faisant le point de l'avancée des travaux. Marie-Thérèse TRECCANI, vice-présidente chargée de l'Agenda 21 et du Développement Durable et adjointe au maire de Merville, a présenté la première phase de travaux réalisés avec son équipe mais aussi tracé les objectifs du Développement Durable : pour un développement économique maîtrisé, pour la préservation de l'environnement, pour le bien-être de ses habitants. Elle a également présenté le plan d'actions 2011/2015 en trois axes : créer et produire en Save & Garonne ; vivre ensemble et être solidaires ; préserver nos ressources naturelles ; être exemplaires et partager.

Existe-t-il un point commun entre une place en crèche et le maraîchage « bio » ?

Ou entre le compostage des déchets et une piste cyclable ?

Ou encore, entre une zone d'activités économiques et une ludothèque... ? Bien sûr : le point commun entre

tous ces projets, c'est l'Agenda 21 de Save & Garonne.

L'Agenda 21 est une démarche, menée depuis deux ans sur les treize communes membres, qui a pour objectif d'appliquer les principes de développement durable sur notre territoire : économie relocalisée, échanges et solidarité entre les personnes, respect de l'environnement : tous les projets de la Communauté de Communes vont désormais dans ce sens.

Pourquoi avoir voulu réaliser cette démarche d'Agenda 21 ?

Depuis une dizaine d'années, accueillant beaucoup de nouveaux habitants mais générant peu d'emplois, le territoire de Save & Garonne courrait le risque de devenir une « campagne dortoir » de plus autour de Toulouse. Pour ne pas subir cet état de fait, et renforcer son identité, la Communauté de Communes a souhaité se doter d'un projet de territoire structurant : elle a voté en juillet 2008 la mise en œuvre d'un Agenda 21. Au cours de la première étape de sa réalisation, une année a été consacrée à la concertation avec

les habitants et les acteurs de Save & Garonne : une centaine de participants en tout ont travaillé avec les services et les élus à élaborer le diagnostic du territoire, puis, dans un deuxième temps, le plan d'actions. Ce dernier est établi pour 5 ans. Comptant 55 actions, il rassemble tous les projets d'avenir de la Communauté de Communes et les oriente dans le sens d'un développement durable, favorable aux citoyens d'aujourd'hui, tout en préservant les possibilités d'avenir des générations suivantes.

Si vous souhaitez, en tant que citoyen et/ou membre d'une association, participer à cette démarche, vous pouvez contacter la Communauté de Communes qui vous renseignera sur l'état d'avancement de l'action qui vous intéresse et vous orientera vers les personnes qui la pilotent.

Vous pouvez consulter le texte de l'Agenda 21 de Save & Garonne, comprenant le diagnostic et, bien sûr, les 55 actions, dans votre mairie, ou sur Internet, sur le site de la Communauté de Communes : www.cc-saveetgaronne.fr ■

VIE PRATIQUE

Stationnement des personnes handicapées : pensez à demander votre nouveau macaron.

A partir du 1^{er} janvier 2011, la carte européenne de stationnement pour les personnes handicapées entre pleinement en vigueur. Les anciens macarons Grand Invalide Civil (GIC) – Grand Invalide de Guerre (GIG) ne seront plus valables. Leurs bénéficiaires doivent demander leur remplacement à la Maison Départementale des Personnes Handicapées. Une nouvelle carte de stationnement pour personnes handicapées leur sera automatiquement accordée.

En 2005, la carte européenne de stationnement est entrée en vigueur en France. Toute personne atteinte d'un handicap qui réduit de manière importante et durable sa capacité et son autonomie de déplacement à pied ou lorsque ce handicap nécessite le recours à une tierce personne dans ses déplacements peut recevoir une carte de stationnement. Depuis 2005, les titulaires du macaron GIC et GIG ont pu le conserver et l'utiliser. Mais cette période transitoire se termine en fin d'année. Tous ceux qui en bénéficient encore doivent donc demander à la MDPH avant le 1^{er} janvier 2011 le remplacement de ce macaron par une carte de stationnement pour personnes handicapées.

La FNATH (Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés) se tient à la disposition des personnes concernées pour les accompagner dans ces démarches et, plus largement, de toutes les personnes souhaitant obtenir une carte de stationnement.

RAPPEL

La carte de stationnement pour personnes handicapées permet à son titulaire ou à l'accompagnant :

- d'utiliser les places réservées et aménagées dans les lieux de stationnement ouverts au public ;
- de bénéficier des autres dispositions qui peuvent être prises en faveur des personnes handicapées, par les autorités compétentes, en matière de circulation et de stationnement.

Mais elle ne confère pas la gratuité du stationnement. Celle-ci dépend de chaque commune.

CONTACT :

Association des Accidentés de la Vie, FNATH - 10 rue du Château d'Eau - 31140 AUCAMVILLE

Tel : 05 61 70 24 83

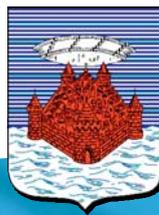
Fax : 05 61 70 30 19

Nadine Herrero - 06 74 57 28 66

Email: fnath31@wanadoo.fr

Recensement général

Merville compte sa population

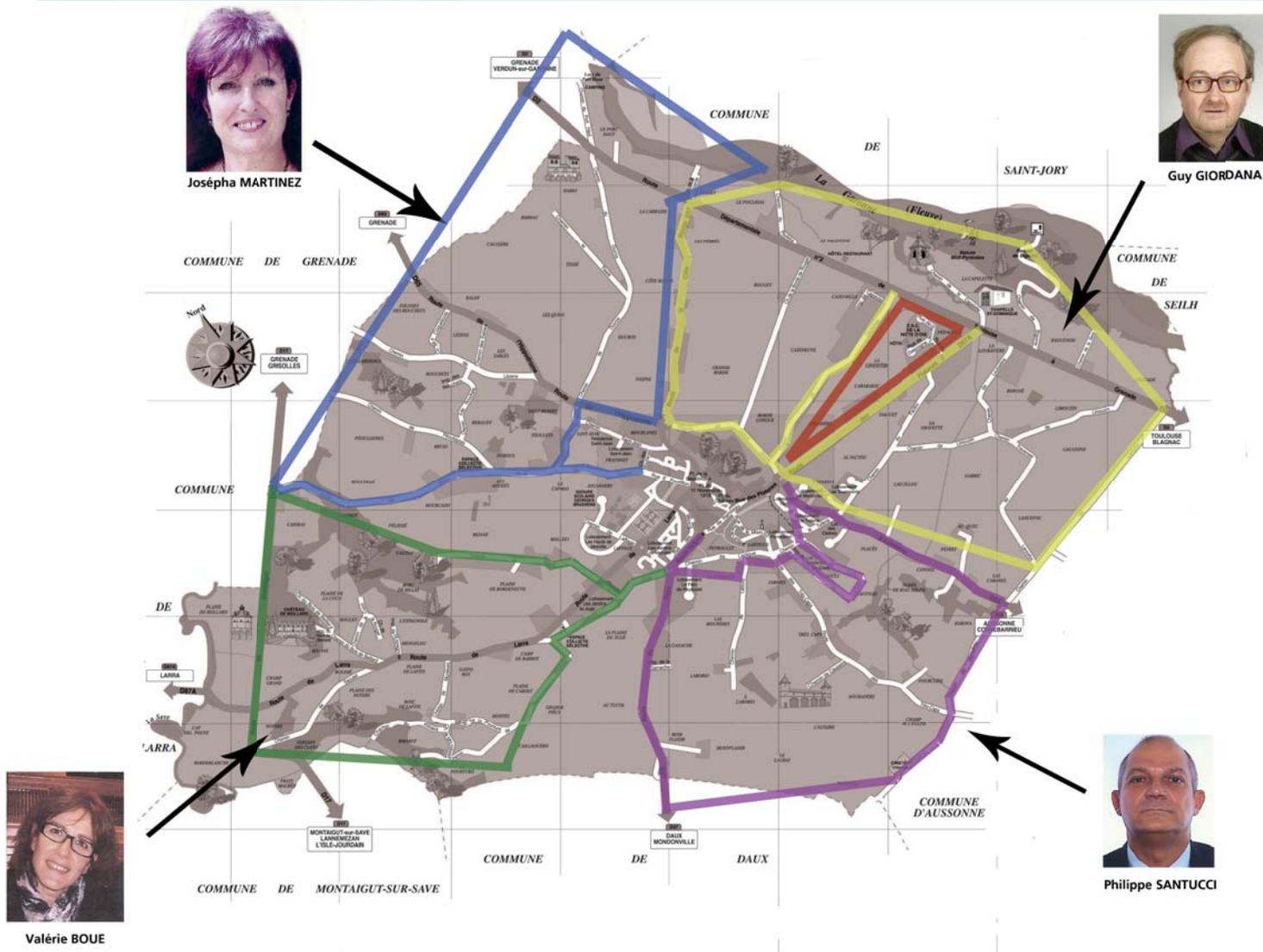


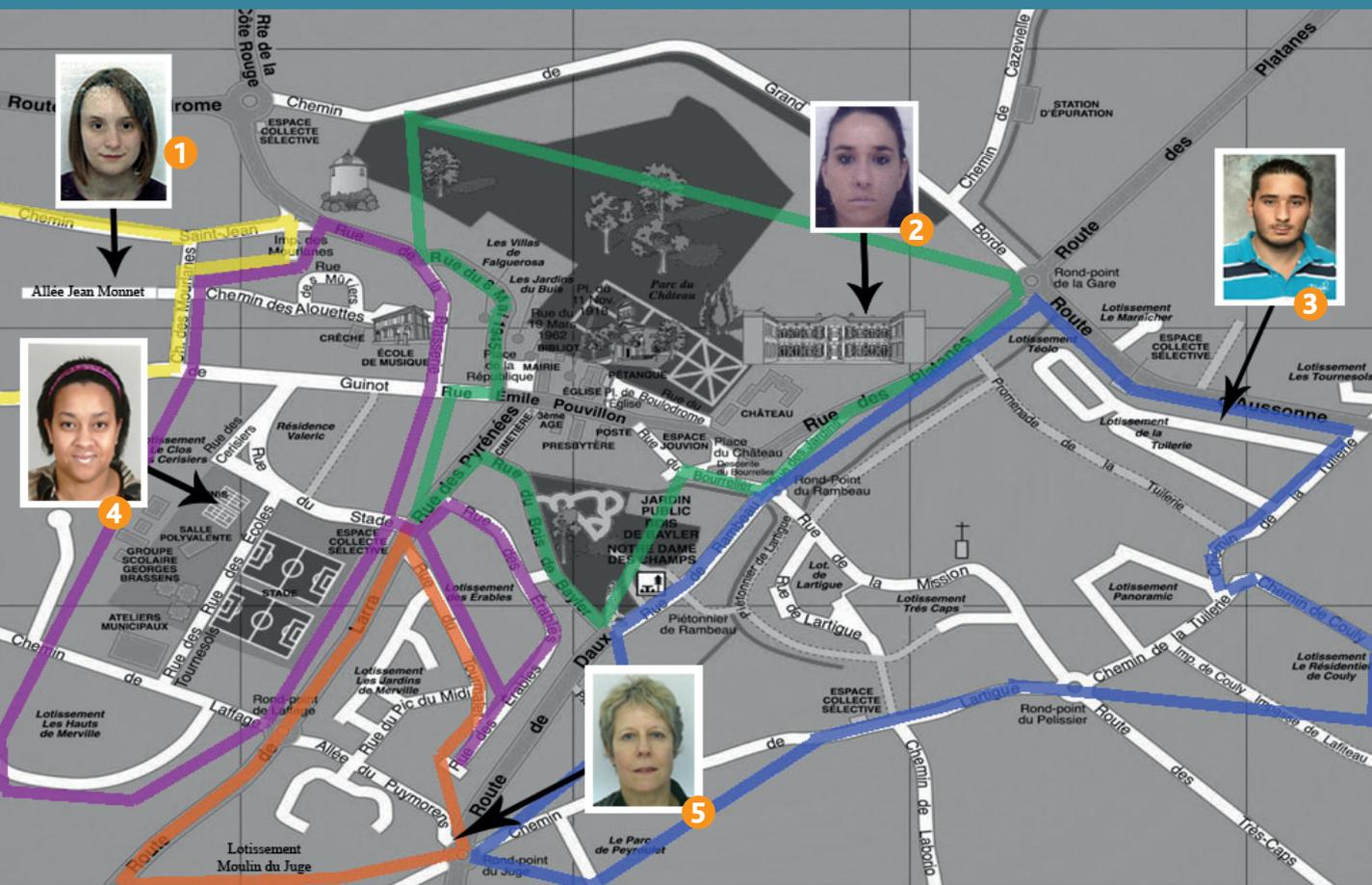
LE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE MERVILLE SE DÉROULERA DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2011

La nouvelle méthode de recensement mise en place depuis janvier 2004 permet de mieux évaluer les besoins en infrastructures et en équipement des communes (nombre de crèches, d'hôpitaux, de logements, d'établissements scolaires, d'enseignants,...).

Comme toutes les communes de moins de 10.000 habitants, Merville fait l'objet, tous les cinq ans, d'une collecte de renseignements très utiles pour la commune. Cette enquête, rendue obligatoire par la loi du 7 juin 1951, concerne tous les habitants dont la participation est essentielle.

Pour ce faire, des agents recenseurs ont été répartis par secteurs géographiques. Ils seront munis d'une carte officielle tricolore comportant leur photographie et la signature du maire de la commune. Ils seront tenus par le secret professionnel.





↑ 1) Virginie GALLOIS 2) Vanessa GUI 3) Thomas SOLLER 4) Maguy BLONDIN 5) Claudine CHAPIN-DAUMOND

Ils déposeront à votre domicile les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent comprenant : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et les questions que vous pouvez vous poser.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez retourner le questionnaire directement en mairie.

Ayant suivi une formation, ils peuvent aussi aider les personnes à remplir les questionnaires qui, une fois complétés, seront à remettre au plus tard le 19 février à l'agent recenseur ou au secrétariat de la mairie. Les réponses sont importantes et confidentielles, elles donnent une situation et une image exacte de la commune à un moment donné.

Nous vous rappelons que c'est un acte civique obligatoire. Merci de réserver aux agents recenseurs le meilleur accueil.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie au 05 62 13 41 00.

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2012.



Vœux de la session d'octobre 2010



Véronique Volto, Conseillère Générale

Création d'un service de Transport A la Demande.

Le TAD dessert des zones peu ou pas desservies par le réseau de transport public local, comme les zones pavillonnaires nouvelles ou les habitations isolées. Ce mode de transport public devient un facteur d'intégration sociale en offrant une mobilité souple au plus grand nombre de personnes en évitant que la voiture privée ne soit la seule réponse possible.

Le TAD est à la fois une extension souple du réseau existant, mais également un service aux personnes à mobilité réduite qui leur apporte le transport public au plus près. Ce service permet aux personnes éloignées, âgées ou handicapées de vaincre leur isolement.

Le TAD se distingue des autres services de transports collectifs par le fait que les véhicules n'empruntent pas d'itinéraire fixe et qu'il est composé principalement de véhicules de petite taille. Accessible par une simple réservation téléphonique, il s'adapte aux horaires et aux attentes des habitants en venant les chercher et les redéposer à des arrêts proches de leur domicile.

Le coût du service de transport public réalisé sous forme de TAD peut être élevé et même s'il contribue à une meilleure "qualité de ville", l'optimisation des trajets est un enjeu majeur pour la collectivité.

Le TAD 118 complète la desserte du Nord-Ouest toulousain

assurée par la ligne 71. Dans le canton de Grenade, il permet des liaisons sur la commune d'Aussonne. Un diagnostic permettrait de définir les secteurs à desservir en complémentarité avec les transports collectifs déjà existants.

Le Conseil Général aide les communes et les structures intercommunales qui le souhaitent à mettre en place un service de TAD dans les zones rurales, **aussi j'émet le vœu qu'une étude de faisabilité soit menée sur le territoire de la Communauté de Communes Save-et-Garonne afin de développer ce nouveau service.**



Accessibilité de la forêt de Bouconne.

En 1971, le Syndicat mixte de la forêt de Bouconne a procédé, dans la partie Nord de la Forêt, sur la Commune de Montaignut-sur-Save, à l'acquisition d'un terrain où différentes installations sportives ont été créées au fil des ans (piscine d'été, aires de jeux et de sport). Des sentiers écologiques ont été créés, ainsi qu'un site régional de VTT avec 100 km

de circuits balisés en forêt.

La fréquentation de plus en plus importante due à la qualité du site et au développement des loisirs ont amené le Syndicat à poursuivre l'aménagement par de nombreux travaux importants (centre de loisirs, voiries, parkings et piétons). Afin de pallier les difficultés que rencontrent les personnes âgées et handicapées pour utiliser ces installations, le Syndicat mixte de la forêt de Bouconne vient de réaliser un état des lieux permettant d'élaborer un cahier des charges et une programmation pluriannuelle de travaux visant en particulier à répondre aux normes d'accueil des personnes à mobilité réduite.

Le Conseil Général participe depuis de nombreuses années au financement des travaux de la base de loisirs et participe aujourd'hui à l'élaboration de la charte forestière de territoire du massif forestier de Bouconne, principal maillon de la trame verte de la Grande agglomération toulousaine.

Afin de compléter ce dispositif, je propose que la desserte en transports collectifs soit renforcée depuis les communes limitrophes du canton de Grenade en direction de la base de loisirs et que cette desserte soit intégrée dans le Schéma départemental d'accessibilité. Au nom de l'équité, les handicapés et les personnes à mobilité réduite doivent avoir accès aux mêmes loisirs que les personnes valides.

Tous mes vœux pour 2011 !



LES SANTONS DE M. SANS

Un petit coin de Provence à Merville !

Depuis une dizaine d'années, M. SANS construit, à chaque Noël, un véritable village de Provence composé d'une centaine de santons.

Cette passion est née lors d'un voyage en Provence durant lequel M. SANS a rencontré une personne qui lui a transmis sa ferveur pour cette tradition provençale. Depuis, M. SANS collectionne ces figurines qu'il achète uniquement en Provence et en possède aujourd'hui plus de 300.

Chaque année, sa maison s'illumine et se pare de ses plus beaux santons. Une semaine est nécessaire à la mise en place de ce village miniature,



composé notamment de fontaines et d'une rivière. Plusieurs scènes de la vie quotidienne d'un village provençal sont représentées comme le marché sur lequel sont vendus des légumes, des huiles, du pain. Des habitations et des boutiques sont aussi présentes.

Mais le plus important, pour Noël, est la présence des Rois Mages arrivant pour les offrandes ainsi que la crèche. La toile de fond représentant

le paysage provençal a été réalisée par M^{me} Corinne GUY, artiste-peintre de Merville.

Vous pouvez découvrir ce village miniature jusqu'en avril, de jour comme au coucher du soleil (les illuminations seront plus éclatantes), en fonction des disponibilités de M. SANS, au **1703 route des Platanes 31330 Merville**, et en appelant au **05 61 85 06 42**. ■

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS

Compte-rendu

Le jeudi 18 novembre 2010 à 15h, à la salle Joseph BON, s'est déroulée l'opération tranquillité seniors organisée par le Centre Social SIVU Rivage.

C'est devant plus de 20 seniors de la commune de Merville que le major RIVIERE et M. FARDOUX

de la brigade de gendarmerie de Grenade se sont exprimés sur les différentes fraudes qui peuvent exister. Une partie de leur travail consiste à recueillir des plaintes de toute personne ayant eu affaire à une escroquerie, mais aussi à agir en amont par des opérations préventives.

Les deux hommes ont tout d'abord présenté leur brigade et leurs actions sur les différentes communes dont ils sont chargés. Un film a ensuite été diffusé développant les différentes fraudes existantes (démarchage à domicile, pickpockets, fraudes sur Internet,...)



Cette action, à la demande du ministre de l'Intérieur, permet d'informer et de sensibiliser les seniors afin d'éviter un maximum de fraudes, elle s'inscrit dans la continuité de l'opération tranquillité vacances en place depuis une dizaine d'années. De plus en plus de fraudeurs se font passer pour des commerciaux et démarchent à domicile les personnes les plus fragiles tels que les seniors.

Il existe également aujourd'hui des duperies sur Internet, notamment des demandes de numéros de comptes par e-mails ne provenant pas des banques.

Il faut donc rester vigilant et c'est pourquoi ce type d'opération va être développé à l'échelle nationale pour pouvoir lutter contre ces fraudes de plus en plus présentes quotidiennement. ■

NOUVEAUX TARIFS DU PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Suite à une délibération du conseil d'administration du CCAS, la tarification des repas va évoluer à partir du 1^{er} janvier 2011 par rapport à certains coefficients familiaux :

Pour un quotient familial compris entre 750 et 1200, le prix du repas sera de 5.60 euros TTC au lieu de 5.50 euros TTC.

Pour un quotient familial de plus de 1200, le prix du repas sera de 6.15 euros TTC au lieu de 6 euros TTC.

LUMIÈRE SUR LE CENTRE SOCIAL



Le 16 novembre 2010, à Joseph BON, l'équipe du Centre Social SIVU Rivage a permis aux adhérents, aux partenaires et aux élus de se réunir pour s'exprimer sur les activités collectives (loisirs créatifs, tricot, cuisine, sorties) proposées par le SIVU Rivage qui ont eu lieu pendant l'année sur les communes de Merville, Montaigut/Save et Launac à l'occasion de cette soirée festive. Afin d'illustrer les activités et l'évolution de la structure, le Centre Social a diffusé un DVD qui a été réalisé par un des adhérents résidant à Montaigut/Save, M. PINTO. Chacun a alors pu s'exprimer sur ce que leur apportait le centre social, partager leur ressenti et ainsi dresser un bilan positif pour cette année 2010.

M^{me} TEYCHEYNIÉ, conseillère technique de la Caisse d'Allocation Familiale et M. PETIT, administrateur à la CAF ont apprécié de rencontrer les familles et ont félicité l'initiative de l'équipe du SIVU Rivage qui a organisé cette soirée en présence de M. Fernand BENTANAX, président du Centre Social. La soirée s'est terminée par un buffet dînatoire autour duquel les échanges ont pu continuer.

REPAS DES AÎNÉS

Une réussite grâce aux bénévoles de tout âge

Le dimanche 12 décembre à 12h00, plus de 270 séniors de Merville se sont réunis autour des tables décorées de rose et de gris à la salle polyvalente, pour partager ensemble le repas des aînés. Pour la 14^{ème} année le repas, organisé par le CCAS, a permis à chacun de passer un moment de convivialité et de fête.

M. Fernand BENTANAX, Maire de Merville et Mme Véronique VOLTO, Conseillère Générale, ont tenu à rappeler l'importance du lien social mais aussi le lien entre les générations, puisque ce sont les enfants de la commune, en partie élus au Conseil municipal des jeunes et des enfants, qui ont servi ce repas aux aînés.

L'après-midi s'est poursuivie par des animations de chants et de danses faisant voyager les convives au Brésil ou au Lido notamment. L'équipe du CCAS menée par Chantal AYGAT, Adjointe au maire, remercie les aînés pour leur présence.

IMPRESSIONS de M^{me} Gabrielle ROUZEAUD

Une Ancienne de la "Fête des Aînés" témoigne

Permettez que je commence par la fin le florilège dédié à la fête des aînés. Tous, nous acceptons de bonne grâce d'être reçus, choyés, dans cette journée de bonheur que nous offre le CCAS, et si nous aimons croire qu'elle arrive comme par enchantement, nous la devons « quand même » à des personnes dévouées, à une municipalité attentive à nous plaire, à un CCAS omniprésent qui n'a ménagé ni son temps, ni sa peine, à mettre en place la « fête du jour ».

Alors, nous disons un grand merci et exprimons nos sentiments reconnaissants à tous ceux qui ont participé pour nous recevoir si bien et maintenant qu'hommage est rendu à ceux qui le méritent, parlons de la fête des aînés.

Depuis 1996, elle a lieu en décembre, toujours renouvelée dans sa présentation, mais cette année, cela vaut une mention, tous, pour ma part et les premiers échos entendus, restons admiratifs de son déroulement.

Tout d'abord les mots chaleureux que nous entendons de M. le Maire et de notre conseillère générale. Tous deux participeront à offrir un petit cadeau-surprise dont la valeur

se multiplie par l'aimable façon dont il est remis à chacun d'entre nous.

La surprise d'un décor soigné qui accroche le regard dans l'harmonie de ses couleurs, un dominant rose fuchsia, adouci d'un gris souris (à remarquer, la cravate de notre Maire, rose et grise, hasard dont il est le premier agréablement surpris !). Des fleurs fraîches, des motifs enrubannés du meilleur effet ornent les tables, encadrant le joli menu présenté avec la « pensée du jour » et les plats alléchants. Ils se révéleront excellents !

La surprise d'un service hors du commun, mais si charmant dans la course aux étoiles de nos jeunes serveurs, sous le regard attendri de leurs mamies, de toutes les mamies présentes. La brigade comptait 20 postulants.

La surprise d'une animation qui chante et qui danse... et qui nous enchante ! Nous en reparlerons.

Nous étions 270 convives à partager ce repas, bien accueillis dans une salle chauffée à souhait, un petit punch pour trinquer avec nos voisins de table et engager la conversation, partager le plaisir de se retrouver entre amis et celui de s'en faire de nouveaux, l'ambiance chaleureuse nous y invite.

suscite l'admiration que nous supposons particulièrement vive chez les messieurs et quand notre premier adjoint la serre de près en dansant sur le podium, nous en avons la certitude ! Mais le sourire de cette jolie danseuse, joint à ses réels talents, méritent tous nos applaudissements. Les talents de Sophie dans le « french-cancan » sont aussi très applaudis.

Et comme la fête se poursuit, nous avons le privilège d'entendre « Jojo », Mervillois dont la célébrité s'affiche dans le répertoire de Georges BRASSENS... avec en prime des refrains en Occitan. Les braves fusent !

La leçon de mambo, sous la direction éclairée de Sylvia a eu un franc succès et les participants, le Maire en tête, fiers de leurs évolutions, se sont crûs, le temps d'un éclair, embarqués sous le soleil des tropiques ! Soulignons la remarquable prestation de Maître Henri BEN, maître en musique, chants et fantaisie qui a su animer notre fête avec humour et talent et surtout nous faire danser comme à vingt ans.

Au terme de cette belle journée où convivialité et amitié ont croisé tous leurs feux, où nous n'avons vu que des sourires, c'est encore sur un plaisir que nous nous séparons, celui d'une invitation qui nous réunira le 9 janvier prochain. ■

Surprise !!!

Une vraie danseuse brésilienne, Sylvia, dont la jambe bien faite et le reste à l'avenant,



↑ M. le Maire remercie chaleureusement les jeunes serveurs mervillois.

MARCHÉ DE NOËL

La 5^{ème} édition couronnée de Succès !

Une ambiance conviviale, des idées de cadeaux créatifs et originaux, des exposants souriants et accueillants : voici la recette d'un marché de Noël réussi.



↑ la commission en charge du marché de Noël.

La 5^{ème} édition du marché de Noël de Merville s'est déroulée le dimanche 5 décembre à la salle polyvalente. M^{me} Chantal AYGAT, Adjoint au maire, a ouvert les festivités à 10h00 en compagnie des élus et des bénévoles de la commission en charge du marché de Noël.

Plus de 30 stands ont été tenus par les exposants mervillois présentant une partie des métiers de la commune. Des objets de décoration aux produits du terroir en passant par les soins du corps et les créations

des artistes, chacun a pu trouver un cadeau à offrir ou tout simplement découvrir le talent des commerçants, artisans et artistes de Merville. Tout au long de la journée, des animations sont venues égayer le marché : atelier créatif pour les enfants, tombola avec des lots offerts par les exposants, restauration sur place et visite du Père Noël.

L'équipe de la commission en charge du marché de Noël vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 6^{ème} édition du marché de Noël et vous remercie de votre visite. ■

BOURSE AUX LIVRES

Belle Mobilisation !

Le dimanche 5 décembre, à la salle Joseph BON, a eu lieu la bourse aux livres organisée par le Centre Social.

À cette occasion, 870 livres ont été déposés par une quarantaine d'habitants de Merville et Montaignut/Save mais aussi de l'extérieur puis

mis en vente à bas prix. Les 15 bénévoles, en grande partie membres du CCAS, se sont mobilisés pour la récupération et le tri des livres amenés par les déposants le samedi 4 décembre. La salle associative Joseph BON a permis au CCAS d'avoir un plus grand espace pour exposer les livres qui ont été classés par thèmes et qui, dans l'ensemble, étaient en très bon état. Au final, ce sont 360 livres qui ont été vendus lors de cette bourse aux livres. Bonne lecture à tous. ■



SPECTACLE

Les petits mervillois au pays des Mille et une nuits !

Le samedi 11 décembre à 14h45, la salle polyvalente s'est parée des couleurs de l'Orient pour accueillir les enfants de la commune.

Le CCAS a offert, pour Noël, un spectacle de magie et de danse aux Mervillois racontant l'histoire d'une princesse traversant les Mille et une nuits.



Les enfants ont été émerveillés et ont pu participer aux tours de magie de la princesse. Une fois le spectacle terminé, le Père Noël leur a rendu visite et chacun a pu lui donner sa liste de cadeaux.

Pour finir, les enfants se sont régalés avec le goûter offert par le CCAS : bonbons, galettes et jus de fruits étaient là pour agiter les papilles. ■



Point Information Jeunesse

À partir du 10 Janvier, le Point Information Jeunesse et le Service Emploi du SIVU Rivage (Launac-Merville-Montaigut sur Save) vous proposent un accompagnement individualisé pour rédiger votre CV et/ou vos lettres de motivation. Vous recherchez un job, vous souhaitez mettre à

jour votre CV, vous avez besoin d'aide pour une télécandidature ou vous cherchez simplement à vous connecter à Internet. Plusieurs postes informatiques sont ainsi à votre disposition, en accès libre et gratuit. Tous les jeudis de 8h30 à 12h30 et tous les samedis de 14h30 à 19h30, nous vous accueillons à l'étage de

l'Espace Jeunesse, place de la Mairie. Soyez les bienvenus."

"N'oubliez pas : le Point Information Jeunesse de Merville, en relation avec l'Espace Voyages du CRIJ Midi-Pyrénées, vous propose des forfaits de ski utilisables toute la saison à tarif réduit sur Ax 3 Domaines, Saint Lary, Guzet et



Luchon Superbagnère ainsi qu'à Peyragudes à date fixe pour les moins de 28 ans... Profitez-en ! ■

NOUVEAUTE

L'Anglais arrive à la Bibliothèque

Pour satisfaire la demande d'un certain nombre de nos lecteurs et à la suite d'un généreux don, nous vous proposons un nouveau "rayon" à la bibliothèque de Merville : un fonds de livres en ANGLAIS.

Romans, romans policiers, biographies, témoignages, documentaires... bref, un choix important de plus de 200 ouvrages pour commencer !! Et nous vous rappelons que les en-

fants ne sont pas oubliés, ils peuvent aussi emprunter des ouvrages en anglais puisqu'ils ont à leur disposition une centaine d'albums.

Bien-entendu les dons de livres de toutes langues sont toujours les bienvenus pour pouvoir renouveler notre fonds (en plus des achats) et pour qu'un maximum de lecteurs puissent en profiter.

BONNE ANNÉE A TOUS !

BIBLIOTHÈQUE

Atelier CONTES

Dans le cadre d'un projet sur la PAROLE qui se déroulera jusqu'au mois de mai prochain, nous vous proposons de participer à des ateliers **Conte** et des ateliers **Lecture à haute voix** (intéressant pour les personnes qui viennent participer à l'animation lecture/bibliothèque à l'école par exemple).

Ces formations seront assurées par Daniel HALM, conteur et metteur-en-scène, seront **gratuites et ouvertes à tous**.

Réunion d'information le Mercredi 12 janvier à 19h à la Bibliothèque.

N'hésitez pas à venir pour avoir de plus amples renseignements sur ces ateliers, ou à demander plus d'infos à Marie-Pierre DUNAS à la bibliothèque (Tél : 05.61.85.67.45)

// vie associative



L'Assemblée générale du Tennis club de Merville

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 4 décembre 2010 à partir de 18 heures.

C'est devant une petite assistance que le bureau du tennis club a exposé :

- le bilan moral et financier du club
- les animations de l'année
- les résultats des équipes qui étaient engagées dans les différentes épreuves

Nous avons en outre procédé à l'élection des membres du bureau :

- Présidents : Patrice BALY et Jean-Marc VERNIERES
- Trésorier : Serge POURGATOU
- Secrétaire : Christophe GUZOU

- Secrétaire adjoint : Bastien VERGELY
- Commission matériel : Pierre HAMECHER, Jo MASO
- Commission animation : Jean-François IMBERT, Aurélien RODRIGUEZ

Résultats

Les résultats de l'équipe +35 ans sont mitigés puisqu'elle compte 2 défaites et une victoire, notre équipe « d'anciens » se maintient néanmoins en division 2 du trophée AG2R. Les jeunes sont également en compétition pendant l'hiver.

L'équipe des 13/14 ans composée de Samuel LIMON, Nicolas LEJEUNE, Pierrick CORDEL et Remy VINEL a, quant à elle remporté, ses trois rencontres et se qualifie donc pour les 16^{ème} de finale du championnat départemental. Nous leur souhaitons une très bonne continuation.

Vie du club

Cette année encore, nous avons dû faire face à une demande croissante d'inscriptions au club.

Nous avons décidé d'accueillir tous les enfants demandeurs mais en

aidant Gilles avec deux éducateurs ; une partie des cours sera donc assurée à l'extérieur avec les aléas qui en découlent. ■

Le bureau du Tennis Club Merville souhaite à toutes et à tous de très bonnes fêtes et une excellente année 2011 !!!!



Batterie fanfare Le Réveil Mervillois

Le Réveil Mervillois fête son 60^{ème} anniversaire pour la Sainte Cécile

Le dimanche 21 novembre 2010, la batterie fanfare Le Réveil Mervillois a fêté Sainte Cécile, patronne des musiciens, ainsi que le 60^{ème} anniversaire de la création officielle de l'association. En effet, si la naissance de la fanfare remonte aux heures sombres de la guerre où une poignée de Mervillois décidèrent de former quelques jeunes à l'apprentissage du tambour et du clairon, ce n'est qu'en mai 1950 que les statuts de l'association « Le Réveil Mervillois » furent déposés à la préfecture.

Cette journée a donc débuté par une messe en l'église de Merville suivi d'un concert sous la direction de Michel KOZAKEVICH. A la suite de la séance photos, un apéritif a été servi. Pour clôturer cette journée anniversaire, les membres de la fanfare se sont réunis autour du traditionnel

banquet avec, pour l'occasion, la participation d'anciens membres qui eux aussi ont écrit l'histoire du Réveil Mervillois et que nous remercions pour leur présence. Le Réveil Mervillois vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2011.

Si vous désirez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter, nous aurons le plaisir de vous faire partager notre passion musicale : Frédéric au 06 81 36 37 60 ou Eric au 06 10 44 82 20
Message à tous les membres : Réunion de reprise mardi 11 janvier 2011 à 21h00, salle de répétition. ■

Le Réveil Mervillois



Positive attitude

Préparez-vous pour une future année en toute harmonie !

En espérant que vous avez tous et toutes passé de belles fêtes de fin d'année, **l'association Positive Attitude** est heureuse de vous présenter ses meilleurs vœux pour la nouvelle année. En parallèle de nos 3 cours collectifs de sophrologie (complets

cette année) l'association propose aussi des ateliers. ■

Pour tout renseignement :

Inscriptions par tél : 06 60 84 60 31

Par mail : positiveattitude31@yahoo.fr

Ou sur le site : <http://sophrologie-et-gestionindustress.over-blog.fr>



FOYER RURAL

Atelier de dessin et peinture

Ça y est, ça commence !
Venez vite nous rejoindre !

• Soirée « Country Dance » : Encore un succès !

La deuxième édition de la Soirée Country a connu le même engouement que la première.

Les chevaux étaient restés sagement à l'extérieur pendant que les santiags de leurs cavaliers surchauffaient le « piste de danse » de la salle polyvalente. Malgré une température un peu fraîche, nos danseurs n'ont pas ménagé leurs efforts et leur talent pour chauffer la salle. Mission accomplie !

• Bonne et heureuse année 2011 :

Le Foyer Rural vous souhaite une bonne et heureuse année 2011. Que la convivialité, le partage et la solidarité accompagnent l'ensemble des Mervilloises et des Mervillois.

Foyer Rural, « Espace Jouvion » - 31 rue du Bourrelrier.



CLUB ARC-EN-CIEL

En ce mercredi 8 décembre, 34 équipes étaient présentes pour le premier concours de belote organisé par le club qui a eu lieu à la salle Joseph BON. Plusieurs villageois des alentours s'étaient donné rendez-vous ainsi que les assidus de la « Cabane Bouliste » pour une soirée conviviale et de détente. Quelques gâteries confectionnées par des bénévoles sont venues agrémenter nos papilles, nous les en remercions. Les autres rendez-vous ont eu lieu le lundi 13 décembre à 14h30 à la salle Joseph BON (loto) et le mercredi 15 décembre à 20h30 à la salle Joseph BON (concours de belote).

Le jeudi 6 janvier à 14h30,

salle Joseph BON, aura lieu l'assemblée générale extraordinaire pour le renouvellement du bureau et le partage de la galette des rois. La cotisation est de 10 euros, ceci tient lieu de convocation. Lors de la mise en place de la salle pour le concours de belote, des bénévoles se sont proposés pour aider et, le soir du concours, certains visages souriaient de voir que cette première soirée à Merville était une réussite. Nous les invitons donc à venir à l'assemblée générale, leur aide et leur soutien nous seront nécessaires, nous les accueilleront avec joie.

P.S. : Mounjetado de l'Inter-Club le jeudi 10 mars 2011 à la salle polyvalente.



Toute l'équipe
d'AMALGAM
vous souhaite une très
bonne année 2011 !



Téléthon

CONCERT AU PROFIT DU TÉLÉTHON ORGANISÉ PAR LE MCAM

Du rock pour lutter contre la maladie l'espace d'une soirée.

Dans la nuit du 3 au 4 décembre, la musique a résonné au cœur même du village.

Du rock, du rock pur et dur au service d'une noble cause.

Cinq groupes se sont produits : Les Banquettes arrière, les Burning Worms, les Cagettes, Les Cheap cheasers et les Heresic synopsis. 20 musiciens passionnés, à jouer du punk et du métal, dont un jeune Mervillois et une femme enceinte, tous bénévoles et invités par le moto club, pour collecter des fonds au profit du Téléthon.

Bilan : une ambiance folle, de la solidarité, du don de soi et une envie d'y revenir. Une centaine d'euros a été récoltée au profit du Téléthon ; ce n'est pas si mal, si l'on tient compte des difficultés actuelles de notre société et de l'abandon de la tombola Téléthon qui jusqu'alors aidait à remplir les caisses.

Les organisateurs remercient les participants et spectateurs et espèrent qu'ils seront plus nombreux l'année prochaine.



COMITÉ DE JUMELAGE

Voyage

en Sicile

Vacances de la Toussaint 2011

Le Comité de Jumelage organise un voyage en Sicile durant la première semaine des vacances de Toussaint 2011.

Le coût du voyage devrait être aux environs de 1200 euros (sur la base de 30 personnes minimum, chambre double). Vous pouvez d'ores et déjà réserver votre place auprès de Pascale au **06 68 87 59 15**. A la réservation de la place il vous sera demandé 30% du coût du voyage. Vous pouvez régler ensuite en plusieurs fois. Les inscriptions et le paiement seront clôturés le **3 septembre 2011**.

Le programme étant en cours de peaufinage, il vous sera communiqué dans le prochain bulletin. A noter que l'assemblée générale du Comité de Jumelage se tiendra le **mercredi 9 février 2011, 20h45, salle de la mairie**. ■



Calendrier des Randonnées de janvier 2011

ARCLM, ça marche !!!

- Le succès impressionnant du repas du dimanche 21 novembre
- Les sorties des mardis et jeudis et parfois samedi, qui accueillent de plus en plus de randonneurs (30 à 40 à chaque sortie).
- Les sorties culturelles

Rendez-vous à toutes et à tous le **Vendredi 7 Janvier 2011 à 21 h**, Salle Polyvalente. L'ARCLM propose cette année un concert de BLUES, avec le groupe AWEK, élu meilleur groupe français de Blues de l'année 2010. Nous aurons le plaisir de les écouter avant leur tournée, entre autres,

à Memphis, en Polynésie Française, à Berlin où le dernier album a été nominé pour représenter la France à l'European Blues Challenge (site : awekblues.com). ■

**TOUTE L'ÉQUIPE DE L'ARCLM
VOUS SOUHAITE UNE TRÈS
BELLE ANNÉE 2011 !**

ATTENTION : RV parking, au carrefour des rues du 8 mai 1945 & de la Brasserie

Date	Départ	Durée	Destination	Km	Difficulté	Guides & observation
mardi 4	13h30	3h	Aucamville - départ Boulodrome	12km	facile	M.Thebault- A.Grimard
jeudi 6	13h30	3h	Montech - départ Cimetièrre	13km	facile	F.Deyris- A.Cottet
vendredi 7	21h		Salle polyvalente de Merville - Grand concert de BLUES avec le groupe AWEK - Soirée à retenir			
mardi 11	13h30	3h	Cox - départ de la Halle	12km	moyen	S.Epitto - B.Cazes
jeudi 13	13h30	3h	Drudas - départ Village	12km	moyen	A.Grimard- F.Deyris
mardi 18	8h30	5h	Valence d Agen	18km	facile	F.Deyris - S.Epitto Journée pique-nique
jeudi 20	13h30	3h	Teinturier - Centre équestre Colomiers	12km	facile	S.Epitto - F.Deyris
samedi 22	13h30	3h	Larra - départ Mairie	12km	moyen	M.Santacreu- F.Deyris
mardi 25	13h30	3h	Encausse - départ Eglise	12km	moyen	S.Epitto - G.Begue
jeudi 27	13h30	3h	Bouillac PR 5 - départ Mairie	12km	moyen	A.Grimard- A.Cottet

Numéros utiles

15 SAMU et centre antipoisons

18 Pompiers

(Sapeurs-pompiers de Grenade **05 61 82 66 00**)

17 Police

(Gendarmerie de Grenade **05 62 79 93 70**)

■ Police municipale

(M. Jean-Pierre MALLET) **05 62 13 41 16**

■ Urgence sécurité Gaz (GrDF) : **0 800 47 33 33**

■ Urgence/Dépannage EDF **0810 33 30 81**

■ LA POSTE **05 34 52 95 21**

■ M. le Curé **05 61 82 61 35**

■ Bibliothèque

(M^{me} Marie-Pierre DUNAS) **05 61 85 67 45**

■ Directeur école élémentaire **05 34 52 80 30**

■ Directeur école maternelle **05 34 52 90 53**

■ Cantine **05 34 52 80 32**

■ Crèche **05 61 85 19 89**

■ **Mairie de Merville**

05 62 13 41 00 (Permanence Adjoint)

Adresse internet: mairiemerville31@wanadoo.fr

Service communication:

• M^{lle} BENEDET Laura, 05 62 13 41 13

et communication.merville31@gmail.com

■ SIVU RIVAGE

Service Emploi Merville **05 62 13 40 94**

Service social **05 62 13 40 95**

■ **Service Enfance & Jeunesse:**

contact@sej-merville.fr

Directeur Nicolas LAMOUR

• Secteur Enfance et Animations Sportives:

05 34 52 80 33, Virginie REVEL, Marc Soula

• Secteur Jeunesse: **05 61 99 86 95**, Céline PUJOL

Permanences Inscriptions au Centre de Loisirs

(176, rue des Écoles) tous les lundis soirs et mardis

matins en période scolaire

■ Coordonnateur de la Vie Associative

(Mlle Pascale RAMPAZZO) **05 34 52 98 10**

■ Agent de Vie Quotidienne

(Mlle Marine ALLAGNAT) remplaçante

de Mlle Josiane JAMANS **05 62 13 05 10**

■ Déchetterie de CORNEBARRIEU **05 61 85 89 73**

Fermé jeudi et jours fériés

■ Déchetterie de GRENADE **05 61 82 35 03**

Fermé mardi et jours fériés

■ Caisse d'Allocation Familiale **0 820 25 31 10**

■ Assistant social

• Sur rendez-vous à Grenade **05 61 71 03 50**

• Centre médico-social à Blagnac

■ ADMR de Grenade **05 61 82 81 22**

■ O.D.A.H. de la Communauté de Communes

M. ALEDO **05 62 27 51 50**

■ Communauté de communes

Services techniques **05 61 82 63 74**

Services administratifs **05 61 82 85 55**

■ Office de Tourisme **05 61 82 93 85**

■ Courrier de la Garonne **05 62 72 37 23**

État civil

Naissances

• LOPEZ Sarah le 06/11/2010

• OUKHADDA Marouan le 11/11/2010

• SAHRANI Ryad le 14/11/2010

• KLASS Sophia le 22/11/2010

• DUBOURDIEU Lou le 26/11/2010

• HRYCELAK Eléonore le 30/11/2010

Mariages

• CAMPMAS Didier et BAYOL Delphine
le 19/11/2010

Décès

• GRACZYK Klara le 04/10/2010



**Dernière minute
pour 2010 !**

Bienvenue à ANA,
née le 14 décembre
2010 ; tous nos vœux
de bonheur et félicitations

à ses parents
particulièrement à sa maman
Josiane JAMANS, dévouée depuis
de nombreuses années
à la réalisation du Merville actualités.

La commission communication

RAPPEL HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

• **Lundi, mercredi et jeudi**
9h – 12h et 14h – 18h

• **Mardi, vendredi et samedi**
9h – 12h

**Vous pouvez nous contacter
par :**

Téléphone : 05 62 13 41 00

**Courrier : place du 11
novembre – 31330 Merville**

Mail : mairiemerville31@wanadoo.fr

Nous vous donnons
rendez-vous sur :

www.merville31.fr

**La commission
communication a beau
se creuser la cervelle,
elle ne trouve pas mieux
que de vous souhaiter
à tous une bonne et heureuse
année 2011.**



PHARMACIES DE GARDE* décembre/janvier

Sam. 1 PEYRE

Dim. 2 La Grande Barthe
31700 CORNEBARRIEU
05 61 85 21 28

Dim. 9 BERNON-FERRER

23 rue Gambetta
31330 GRENADE
05 61 82 61 23

Dim. 16 COMBES

15 rue du 8 Mai 1945
31330 MERVILLE
05 61 85 00 52

Dim. 23 LE MORTIER DE JADE

49 rue de la République
31700 BEAUZELLE
05 61 59 72 60

Dim. 30 DARNES

139 Bis route de Seilh
31840 AUSSONNE
05 61 85 10 03

**Pendant la semaine à partir de 20 h
jusqu'à 8 h, se rendre à :**

La pharmacie de nuit
76, allées Jean Jaurès à Toulouse
Tél.: 05 61 62 38 05



SYNDICAT DES PHARMACIENS DE LA HAUTE GARONNE

Pour connaître
la pharmacie de garde,
appelez

RésoGardes
3237

Information actualisée des pharmacies
de garde les plus proches

N° AUDIOTEL 0.34 Cts/mn
ACCESSIBLE 24 H/24 H

Comité de rédaction: Commission Communication, Mairie de Merville

RAPPEL: aucun article ne sera pris en compte au-delà du 13

Conception graphique et impression: ogham 05 62 71 35 35

Imprimé avec des encres végétales sur papier PEFC par l'imprimerie Delort labellisée "Imprim' Vert" et iso 14001



DIMANCHE 9 JANVIER

Vœux de Monsieur le Maire, de son Conseil Municipal et des associations

Les associations se joignent

à Monsieur le Maire

pour présenter leurs vœux

dimanche 9 janvier 2011

à partir de 15h30,

salle polyvalente.

Nous espérons vous retrouver nombreux pour partager galettes, champagne, musique, danse et bonne humeur! (Les galettes sont offertes traditionnellement par les associations).

The Mayor will make his New Year speech, with the Town Council and the local Associations

On Sunday, January 9th 2011 at 3.30 pm in the village Hall. We hope to see you there to share the "galettes" and champagne in a happy and musical atmosphere! (The traditional "galettes" are offered by the Associations). ■



L'Autan et l'Harmattan : Apéritif-culturel



Vendredi 28
janvier à 20h30
Espace Jouvion

Venez découvrir la COREE DU SUD avec Mi-Kyung KIM dans le cadre des apéros-culturels "Témoins d'ailleurs" de l'association l'Autan et l'Harmattan.

Comme d'habitude, cette rencontre sera l'occasion de faire la découverte d'une culture, d'un peuple, à travers le témoignage d'une amie coréenne qui nous apportera de belles photos commentées par un superbe accent. Un verre de l'amitié clôturera notre rencontre.

Entrée gratuite, chapeau libre au bénéfice des actions de solidarité internationale de l'association.

ATELIERS BRONZE

Du samedi 8 au dimanche 16 Janvier 2011

15h-20h

Les 8 et 9 : salle du 3^{ème} âge (devant église)
Du 10 au 16 : salle polyvalente (devant écoles)



à Merville (31)

**COULEE DE BRONZE
et
EXPOSITION**

Le dimanche 16 janvier à partir de 15h

« Envol métallique »

En présence de

**Malick
GUIRA**

Burkina Faso



Inscriptions et réservations : 06.88.39.07.70 (laisser message vocal ou sms)

/ 05.34.52.92.16 / autan.harmattan@aposte.net /

<https://autan.harmattan.solidairesdumonde.org/>

TARIFS : adultes 45€ (+5€ pour les non-adhérents)
Enfants/jeunes 30€ (+2€ pour les non-adhérents)
Comprenant la fourniture de la cire et du métal

